

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 13 mars 2023

N° CM13032023-33
NB/CPG

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 7 mars 2023

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 28

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, Mme E. BILLEAUD, M A. PERROTIN, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M N. RIPALT, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme S. BÉNÉTEAU, Mme M. RANGEARD, M M. PRAUD formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme M. LERAY

Procuration à

M A. PERROTIN

Mme E. RABILLER

"

Mme I. BROSSET

Absent :

M C. PRIOU

Secrétaire : Mme N. FIORI

OBJET : MOTION POUR LE MAINTIEN DE L'ENTREPRISE KALHYGE ET DE SES EMPLOIS SUR POUZAUGES TOUT EN L'ACCOMPAGNANT DANS SA REIMPLANTATION SUR LA ZONE D'ACTIVITE DE MONTIFAUT

CONSIDERANT l'incendie de l'entreprise KALHYGE survenu dans la nuit du 23 au 24 août 2022 ;

CONSIDERANT les problématiques environnementales posées par le projet de réinstallation de l'entreprise sur le site actuel (rues de la Faucherie, de l'Aumônerie et Catherine de Thouars), à savoir :

- la cohabitation avec les riverains :
 - › nuisances sonores ;
 - › nuisances olfactives ;
 - › problématique de sécurité liée notamment au trafic de véhicules ;
- l'impact visuel d'un site industriel situé en centre-ville et dans le périmètre d'une zone de protection du patrimoine ;

CONSIDERANT les nombreux échanges engagés avec les dirigeants de l'entreprise et les propositions qui leur ont été formulées de réinstallation sur la zone d'activité de Montifaut ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

REAFFIRME son souhait de conserver l'entreprise KALHYGE et ses emplois à Pouzauges ;

REAFFIRME sa volonté d'accompagner l'entreprise dans sa réimplantation sur les terrains qui lui ont été proposés sur la zone d'activité de Montifaut (Vendéopôle).

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Nicole FIORI
Secrétaire de séance

Michelle DEVANNE
Maire